

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AOUT 2020

L'an deux mil vingt, le dix août à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Guillaume LACROIX, Maire.

Étaient Présents : Mmes Sophie COLAS, Béatrice LACROIX REGNIER, MM Guillaume LACROIX, Michel MINARD, Eric THINET, Ludovic MALLOT, Jean-Yves BELEY, Guillaume de la DURE et M. Nathan JALLET formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : M. Cédric BERNOT.

Absents : Mme Marie-Claude DELABRE,

Secrétaire de séance : M. Guillaume AUJAY de la DURE.



DELIBERATION N° 45 – TRAVAUX D'AMENAGEMENT MULTISERVICES PROJET 1000 CAFES

M. le Maire rappelle que le groupe SOS a validé définitivement le projet 1000 cafés le 17 juin dernier et que la commune va procéder à l'aménagement d'un multiservices dans le garage du bar restaurant de la Forge situé 17 rue Marie Angèle Cléret à Montcombroux.

Ces travaux sont prévus pour un montant HT de 30 094 € et seront inscrits au budget 2020 opération 290 article 2135.

Le dépôt du permis de changement de destination a été confié à l'architecte O. Rouyer pour un montant HT de 750 euros compris dans les 30 094 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. le Maire est autorisé avec 9 voix pour, à procéder à la signature des documents attenants à ce projet et de solliciter les aides auprès du Département dans le cadre du soutien aux services en milieu rural, auprès de la Région au titre de l'aménagement d'un premier ou dernier commerce en milieu rural et au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux dans son programme de maintien et développement des services de proximité.

DELIBERATION N° 46 – PLAN DE FINANCEMENT TRAVAUX D'AMENAGEMENT MULTISERVICES PROJET 1000 CAFES

M. le Maire propose le plan de financement suivant pour les travaux d'aménagement du multiservices évalués à 30 094 € HT.

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Architecte,	750.00	Aides Région	1505.00
Mobilier	4 702.50	Aides Département	9028.00
Aménagement	24 641.50	DETR	13542.00
		Ressources propres	6019.00
TOTAL	30 094.00		30 094.00

Opération 290 article 2135 du budget 2020

Adopté à l'unanimité.

DELIBERATION N° 47 – SELECTION DES ARTISANS POUR 1000 CAFES

Le 8 août 2020 a eu lieu l'ouverture des plis reçus des artisans, après concertation voici les entreprises retenues :

- Lot n° 1 – Electricité : SAS Fabrice MACHURET pour un montant hors taxe de 5221,12 €
- Lot n° 2 – Menuiseries : Société S2M pour un montant hors taxe de 4565 €
- Lot n° 3 – Maçonnerie : SARL RUFFAUT Frères pour un montant hors taxe de 7007 €
- Lot n° 4 – Plâtrerie : SARL Les 3P pour un montant hors taxe de 7155,38 €

DELIBERATION N° 48 – DESIGNATION DELEGUES DU CCID

M. Le Maire propose une liste avec 12 titulaires et 12 suppléants

TITULAIRES	SUPPLEANTS
AUGER Liliane	FOULON Liliane
BONNET André	FOULON Dominique
LAUSTRIAT Michel	CROUZIER Christian
MAINOT Karine	FAYET Gilles
RONDEPIERRE Bernard	FONTAINE David
GOUBE Michèle	ROUSSET Stéphane
LEFAURE Jean-Noël	METAIRIE Michel
BOURLON Gabriel	TECHE Alain
LAINÉ Pascal	BARBOT Jean
DUCLEROIR Jean-Paul	CAMUZET André
Propriétaire de bois :	Propriétaire de bois
BARDET André	JALICOT Véronique
Extérieur	Extérieur
COUTHERON Christian	BONNEFOY Hélène

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

DELIBERATION N° 49 – RENOUELEMENT DES COMMISSIONS DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES

M. Le Maire propose :

- M. Nathan JALLET - conseiller municipal
- M. André BONNET - délégué du Tribunal Judiciaire
- M. Jean-Paul SADOT – délégué de l'administration.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

DELIBERATION N° 50 – PROJET EOLIEN

M. Le Maire rappelle le projet éolien de Montcombroux Liernolles. A l'unanimité le conseil municipal est défavorable puisque des frais resteraient à la charge de la commune lors du démantèlement ainsi que la pollution produite par les camions lors de la fabrication ainsi qu'une pollution visuelle.

DELIBERATION N° 51 - LIGNE DE TRESORERIE

M. Le Maire explique l'existence d'une ligne de trésorerie d'un montant de 20 000 € au Crédit Agricole et demande de la renouveler. Le conseil municipal souhaite plus de compléments sur les conditions d'attribution et reporte le vote lors d'un prochain conseil municipal

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse

M. le maire demande au public s'ils ont des choses à ajouter.

Melle Sandra De Barros se présente aux conseillers en tant que gérante du bar snack multiservices de la Forge.

La réunion est levée à 20h35.